

CONSEIL ADMINISTRATIF DE LA CIEHL

(COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE D'ÉQUIPEMENTS DU HAUT-LÉMAN)

Information / communication aux conseils communaux relative à

« L'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera »



Une agglomération de près de 80'000 habitants



BLONAY



CHARDONNE



CORSEAUX



CORSIER



JONGNY



MONTREUX



ST-LEGIER



LA TOUR-DE-PEILZ



VEVEY



VEYTAUX

le rapport intermédiaire et son cahier d'annexes

sont maintenant disponibles sur le site internet du SAI

La présente communication vise à en présenter les éléments essentiels de manière synthétique

LIEN INTERNET :

http://www.sai-riviera.ch/index_fichiers/Page1587.htm

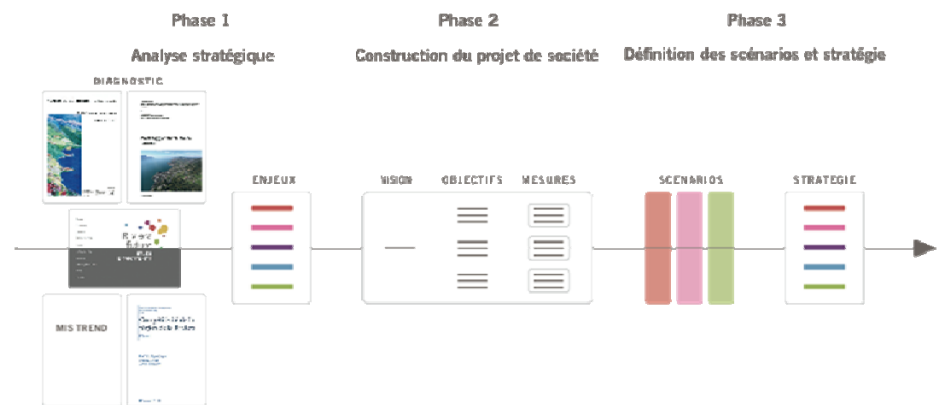
BREF ÉTAT DES LIEUX . . .

- ⇒ février 2012 : le conseil administratif (CA) de la CIEHL lance une procédure ouverte d'appel d'offres de marché public, au nom des dix municipalités de la Riviera
- ⇒ mai 2012 : mandat adjugé à un groupement pluridisciplinaire, pour un montant de Fr. 516'672.– TTC, sous réserve de l'adoption du préavis y relatif par les dix Conseils communaux (CC)
- ⇒ août 2012 : séance d'information aux Commissions des CC
- ⇒ octobre 2012 : adoption du préavis par les dix CC
- ⇒ novembre 2012 : démarrage du mandat
- ⇒ 2012 - 2013 : phase 1 « diagnostic » dont l'enquête M.I.S. Trend (en lien sur www.sai-riviera.ch)
- ⇒ 2013 - 2014 : pistes de « projet de société » (phase 2) et esquisse de scénarios (phase 3)
- ⇒ fin 2014 : bilan par le CA de la CIEHL et réorientation du mandat avec le bureau pilote (cf. info-com de la CIEHL - février 2015)
- ⇒ 1er semestre 2015 :
 - diagnostic / projet de société complétés
 - Forum des municipalités
 - Rapport intermédiaire et annexes transmis aux municipalités (juillet 2015)
- ⇒ septembre 2015 : point de situation au sein du CA de la CIEHL et décision de transmettre le rapport intermédiaire et ses annexes aux CC

ANALYSE STRATÉGIQUE ET PROJET DE SOCIÉTÉ (PHASES 1 ET 2)

Le contenu du rapport intermédiaire a été établi par le bureau pilote, en collaboration avec le Conseil administratif (CA) de la CIEHL, les municipalités lors du Forum des municipalités de mars 2015, ainsi que le SAI, et porte sur les deux premières phases de l'étude, soit « l'analyse stratégique » et la « construction du projet de société ».

Le schéma du déroulement de l'étude présenté ci-dessous permet de visualiser à quoi correspondent ces deux premières phases par rapport à l'ensemble de l'étude.



Analyse stratégique

Le rapport et ses annexes reprennent notamment la partie de diagnostic qui a été élaborée en 2013, dont l'enquête de M.I.S. Trend qui est déjà disponible sur le site internet du SAI.

L'analyse stratégique a par ailleurs été complétée, principalement sur les aspects financiers, historiques et institutionnels. Ces compléments ont permis « d'aiguiser » le regard des mandataires sur la Riviera, en particulier sur le plan de son fonctionnement interne et sur son « image ».

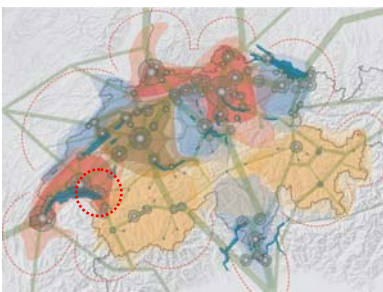
L'ensemble de ces éléments a permis de dresser un bilan sous la forme d'une analyse SWOT régionale et d'identifier le principal enjeu à relever par la Riviera.



Deux réalités à concilier :
la réalité urbaine et la réputation
touristique et culturelle



Deux réalités à concilier :
l'image d'un paisible lieu de villégiature (bateau CGN), et celle de la connexion aux réseaux nationaux et internationaux (viaduc de Chillon)



Extrait du projet de territoire de la Confédération :
la Riviera se « résume » à 2 petits centres comme Bulle, Aigle ou Monthey et n'est pas perçue en tant qu'agglomération

Projet de société

L'essentiel de l'analyse peut se résumer ainsi :

- ⇒ La Riviera est une véritable agglomération de par son intensité sur le plan de la vie sociale, économique et culturelle.
- ⇒ Elle n'est toutefois pas perçue de l'extérieur comme telle.
- ⇒ Son image de lieu de villégiature prend le pas sur ses caractéristiques urbaines.
- ⇒ La Riviera n'est pas toujours perçue comme un lieu où investir, habiter, travailler, se former et se divertir.

L'enjeu majeur de la région est par conséquent d'être à même de s'affirmer comme agglomération qui compte dans le réseau des villes suisses, afin d'être plus attractive, principalement du point de vue économique et de la formation et par là, d'attirer les jeunes et les familles.

Sur la base de cette « vision », les mandataires ont fait émerger quelques grands objectifs qui ont été présentés au Forum des municipalités en mars 2015. Dans ce cadre, chaque syndic, conseiller municipal et secrétaire municipal a ainsi eu l'occasion d'indiquer ce qui était prioritaire de son point de vue, puis d'avoir un échange collectif. Sur cette base, les mandataires ont retravaillé à la définition des objectifs et aux moyens que la Riviera devrait développer pour les atteindre.

La Riviera doit se profiler comme un pôle économique de l'Est vaudois, renforcer son attrait en tant que pôle culturel et touristique en Romandie et développer son attrait pour les jeunes et les familles.

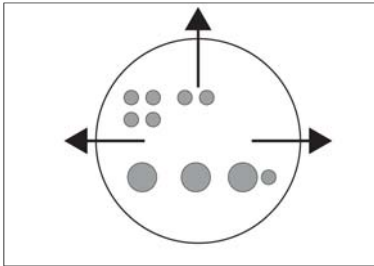
Les moyens pour y parvenir ou « mesures » identifiés par les mandataires sont de plusieurs ordres : le poids politique interne / externe, la communication, la politique foncière, l'accueil d'entreprises, l'offre en logements / équipements / services, la mobilité, l'attrait touristique et culturel.

Au final, ces moyens tendent à développer une stratégie régionale qui soit non seulement légitimée à l'interne de la Riviera, mais aussi reconnue à l'extérieur.

En conclusion

De par son territoire et son histoire en matière de collaborations intercommunales, la Riviera existe bel et bien. Elle doit toutefois s'affirmer davantage vis-à-vis de l'extérieur en tant qu'entité, pour être reconnue tant à l'échelle cantonale que nationale.

quelques éléments sur la suite ...



Quel mode d'organisation pour les dix communes de la Riviera ?

ANALYSE DES SCÉNARIOS ET STRATÉGIE (PHASE 3)

Esquissé en 2014, le travail d'analyse des scénarios a été repris par le bureau pilote dès le début de l'été 2015 et se poursuit actuellement. Pour l'essentiel, il s'agit de s'interroger sur les collaborations à l'avenir et les formes pertinentes qui permettraient de répondre aux enjeux régionaux qui ressortent des deux premières phases de l'étude.

Dans le cadre de la démarche conduite par les mandataires, le projet de société est en quelque sorte un « outil » qui permet de mesurer la pertinence des scénarios, soit de « confronter » les enjeux aux formes d'organisations possibles qui permettraient de les relever.

Trois grands types de scénarios sont analysés :

- ⇒ le statu quo, soit les dix communes et leurs collaborations actuelles;
- ⇒ la fusion des dix communes ou des fusions partielles;
- ⇒ une gouvernance régionale, selon différentes options.

Chaque scénario est analysé selon des « critères de performance » et sous un angle régional.

Sur la base des résultats de l'analyse des scénarios, les mandataires proposeront une stratégie de gouvernance, ainsi qu'une « feuille de route » pour la suite à entreprendre (travail en cours).

Calendrier prévisionnel

Il est prévu de présenter l'analyse des scénarios et la stratégie, soit la dernière phase de l'étude :

- ⇒ aux municipalités dans le courant de l'automne 2015;
- ⇒ aux conseils communaux dans le courant du premier trimestre 2016.